

Avis adopté

Séance plénière du 29 mars 2023

Développer le parasport en France : de la singularité à l'universalité, une opportunité pour toutes et tous

Déclaration du groupe CFE-CGC

Pour débiter cette déclaration, nous adressons nos félicitations et remerciements au président de la commission, à l'administration, aux rapporteurs ainsi qu'à l'ensemble des membres pour la qualité de ces travaux.

Alors que les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 approchent à grand pas, le moment est opportun pour aborder la question du parasport en France. Cet avis qui propose de se questionner sur l'héritage des jeux, sur les acteurs, sur la gouvernance, sur les freins à la pratique, sur l'offre sportive et sur les moyens pour sensibiliser les publics à la pratique pour toutes et tous, nous permet d'établir une photographie éclairée des diverses situations rencontrées.

Notre groupe retiendra plus particulièrement :

→ la préconisation 3 relative à la création d'une plateforme numérique accessible et regroupant l'ensemble des informations et outils existants pour la pratique parasportive, notamment pour les salariées et salariés en situation de handicap. La disponibilité de l'information sera une clef majeure pour assurer l'accès au sport pour toutes et tous.

→ la préconisation 7 qui invite à favoriser toutes les mixités qu'elles soient sociales, inter-générationnelles, de genre, culturelles, relatives au handicap...

→ la préconisation 10 relative à l'éducation des publics par l'inscription d'un cycle obligatoire en EPS pour tous les élèves à l'école primaire, au collège et au lycée. Ce cycle permettra de mieux appréhender les enjeux d'inclusion, de diversité et de respect des droits de chacune et chacun. Il sera également nécessaire de former les professeurs aux pratiques d'éducation inclusive en formation initiale et continue (préconisation 12).

Par ailleurs, la CFE-CGC considère qu'une place doit être laissée à la question du handicap partout où cela est nécessaire, que ce soit du point de vue de l'accès au sport, mais également de l'accès à l'emploi, de la sécurisation des parcours professionnels et de la retraite.

L'inclusion dans la société est un défi qu'il faut relever très rapidement. Pour cela, nous devons continuer à faire changer le regard porté sur le handicap par la société et devons poursuivre notre réflexion vers une société plus inclusive en matière de scolarité, de citoyenneté et de participation à la vie sociale et sportive.

Enfin, il sera également important de veiller à l'accessibilité sur tous les territoires pour les Jeux 2024. Compte tenu des enjeux et des propositions faites auxquelles il adhère pleinement, **le groupe CFE-CGC a voté cet avis.**